FACIL

pour l'appropriation collective de l'informatique libre Conseil d'administration Réunion ordinaire 21 novembre 2012

Procès-verbal d'une réunion ordinaire du Conseil d'administration de FACIL, tenue le mercredi 21 novembre 2012 à 17:30, au Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM) situé au 405 avenue Ogilvy, Bureau 101, Montréal.

La réunion a été convoquée par courriel dans les délais prescrits par les règlements.

PRÉSENTS:

Membres de la direction

Daniel Pascot, *Président* Fabian Rodriguez, *Vice-Président* Martin Chénier, *Trésorier* André Cotte, *Secrétaire*

Administrateurs

Pierre Beaudry Éric Beaurivage Cyrille Béraud Mathieu Gauthier-Pilotte Diane Mercier

IL Y A QUORUM

ABSENTS:

Administrateurs

Omar Bickell Laurent Bounin Robin Millet

Pierre Beaudry assume la présidence de la réunion et André Cotte agit comme secrétaire.

00 OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion débute à 17 h 35

RÉSOLUTION

concernant la nomination d'un président de réunion

SUR PROPOSITION D'ANDRÉ COTTTE ET APPUYÉE PAR CYRILLE BÉRAUD IL EST RÉSOLU

que l'on nomme Pierre Beaudry à titre de président de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pierre Beaudry accepte la présidence de la réunion, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président de la réunion soumet le projet d'ordre du jour.

RÉSOLUTION

concernant l'adoption de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE DIANE MERCIER ET APPUYÉE PAR MATHIEU GAUTHIER-PILOTTE IL EST RÉSOLU

que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

- 00. Ouverture de la réunion
- 01. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 02. Lecture et adoption du dernier procès-verbal
- 03. Nouvelle façon de fonctionner au conseil d'administration de FACIL
- 04. Affaires découlant des procès-verbaux
 - .01 Mise à jour du dossier de FACIL au Registre des entreprises du Québec
 - .02 Planification annuel et plan d'action
 - .03 Solution de Web conférence à trouver pour les réunions du CA
 - .04 Suivi du dossier Desjardins Caisse d'économie solidaire
 - .05 Colloque de l'AQUOPS versus la visite d'Alexis Kauffman de Framasoft
- 05. Correspondance
 - .01 Courriel de démission d'Anthony Hémond
- 06. Période d'information
- 07. Rapports divers
 - .01 États financiers au 31 octobre 2012
 - .02 Comité RMLL
 - .03 Comité FacilCom

- .04 Comité FacilPacte
- .05 Comité FacilDoc
- 08. Affaires nouvelles
 - .01 Poste d'administrateur vacant à combler au conseil d'administration
- 09. Divers (varia)
- 10. Date de la prochaine réunion
- 11. Clôture de la réunion

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

02 LECTURE ET ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION

concernant l'adoption du procès-verbal du 19 septembre 2012.

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil d'administration ont reçu le dernier procès-verbal avec l'avis de convocation,

CONSIDÉRANT que les membres ont effectué une lecture individuelle du procèsverbal,

CONSIDÉRANT que personne ne demande des modifications,

SUR PROPOSITION DE DIANE MERCIER ET APPUYÉE PAR MATHIEU ÉRIC BEAURIVAGE IL EST RÉSOLU

que l'on dispense de faire la lecture des procès-verbaux,

que le procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2012 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

03. NOUVELLE FAÇON DE FONCTIONNER AU CA DE FACIL

Pierre Beaudry recommande un mode de fonctionnement qualifié de *CA Web 2.0* ou *CA 24/365* (pour CA 24 heures / 365 jours). Cette façon de faire donnerait une grande place à l'intranet de FACIL propulsé par *Drupal Commons* dont le CA se sert déjà. L'idée principale est de réserver les réunions dont les rencontres s'effectuent dans des lieux physiques pour des discussions de fond sur les orientations, les projets et les actions d'interventions politiques de FACIL et ainsi de reléguer à notre intranet les points administratifs, informations, les affaires relevant des procès-verbaux, les rapports des comités etc.

Une discussion assez vive s'engage suite à la recommandation de Pierre Beaudry. Presque tous les membres présents prennent la parole.

RÉSOLUTION

concernant l'adoption d'un nouveau mode de fonctionnement du CA.

CONSIDÉRANT la recommandation de Pierre Beaudry,

SUR PROPOSITION DE DANIEL PASCOT ET APPUYÉE PAR CYRILLE BÉRAUD IL EST RÉSOLU

que le CA utilisera notre intranet propulsé par *Drupal Commons* pour les tâches de support à l'activité de FACIL et les réunions formelles serviront à lancer des actions et à les définir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION

concernant la gestion et l'organisation de l'espace intranet propulsé par Drupal Commons.

CONSIDÉRANT la résolution précédente et en complémentarité avec celle-ci,

SUR PROPOSITION DE DIANE MERCIER ET APPUYÉE PAR FABIAN RODRIGUEZ IL EST RÉSOLU

que le mandat d'organiser et de gérer les outils de Drupal Commons est confié conjointement aux comités FacilCom et FacilDoc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

04 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

L'assemblée décide de faire passer ce point de l'ordre du jour au nouveau CA Web 2.0 en conformité avec la proposition précédente.

Pour rappel il s'agit de :

- 1 Mise à jour du dossier de FACIL au Registre des entreprises
- 2 Planification annuelle et plan d'action
- 3 Solution de Web conférence à trouver pour les réunions du CA
- 4 Suivi du dossier Desjardins Caisse d'économie solidaire
- 5 Colloque de l'AQUOPS versus la visite d'Alexis Hoffmann de Framasoft

05 CORRESPONDANCE

.01 Courriel de démission d'Anthony Hémond

Le secrétaire fait la lecture d'un courriel reçu le 28 septembre 2012 d'Anthony

Hémond par lequel celui-ci donne sa démission à titre d'administrateur du CA de FACIL. Cette démission prendrait effet le jour de l'Action de grâce soit le 8 octobre 2012. Le conseil d'administration accepte la démission d'Anthony Hémond . Le traitement de cette démission pour combler le poste vacant sera traité au point 8 Affaires nouvelles. Une copie de ce courriel est déposé au dossier de la réunion.

06 PÉRIODE D'INFORMATION

Aucune information particulière n'a été communiquée,

07 RAPPORTS DIVERS

.01 États financiers au 31 octobre 2012

Une copie des états financiers a été expédiée par courriel par le trésorier aux membres du CA. Ces états financiers sont reçus par l'assemblée. Ils sont déposés au dossier de la réunion.

.02 Comité RMLL (Rencontres mondiales du logiciel libre)

Daniel Pascot fait état des démarches entreprises autant auprès de l'Université Laval et autres partenaires au Québec ainsi que de ses rencontres avec les organisateurs français des RMLL. Il conclut que c'est impossible à rencontrer pour 2013 et même difficile pour 2014. 2015 serait le moment le plus propice.

RÉSOLUTION

concernant l'adoption d'une date cible pour recevoir les RMLL au Québec.

CONSIDÉRANT l'ampleur des tâches à réaliser et des sommes à recueillir pour organiser les RMLL en sol québécois,

SUR PROPOSITION DE DIANE MERCIER ET APPUYÉE PAR DANIEL PASCOT IL EST RÉSOLU

que FACIL vise l'année 2015 pour l'organisation de la manifestation, tout en restant ouvert à la devancer en 2014 si des circonstances imprévues le rendait possible.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

.03 Comité FacilCom

Les compte rendus des rencontres seront dorénavant mis à la disposition des membres du CA sur l'intranet. Éric Beaurivage peut donner des accès aux membres.

4. Comité FacilPacte

Laurent Bounin s'était proposé pour le constituer mais comme il est absent pour cette rencontre, le rapport sera fait lors d'une rencontre ultérieure.

5. Comité FacilDoc

Le comité s'est rencontré une fois. Les résultats seront également sur l'intranet. On songe à fusionner FacilDoc et FacilCom à l'avenir puisque les changements nécessaires pour FacilDoc sont du ressort de FacilCom

08 AFFAIRES NOUVELLES

.01 Poste d'administrateur vacant à combler au conseil d'administration Suite à la démission d'Anthony Hémond du CA de FACIL, un poste d'administrateur est vacant. Les règlements permettent au CA de le combler. Une préférence est exprimée pour une personne qui gravite autour de Québec Quvert.

RÉSOLUTION

concernant le choix d'un candidat au poste d'administrateur suite à la démission d' Anthony Hémond

SUR PROPOSITION DE DIANE MERCIER ET APPUYÉE PAR CYRILLE BÉRAUD IL EST RÉSOLU

que le choix du prochain membre du CA soit, si possible, choisi dans l'entourage de Québec ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les candidatures proposées et le vote du CA se fera à travers l'intranet.

09 DIVERS (VARIA)

Le varia a surtout donné lieu à des discussions informelles qui ne furent pas suivies de propositions formelles.

.01 Contrats gouvernementaux en informatique

La corruption est plus que probable dans les contrats gouvernementaux en informatique. On croit que ce sera une des cibles de la commission Charbonneau. Un dossier que suit de près la FQCIL (Fédération Québécoise des Communautés et Industries du Libre).

.02 Hackons la corruption 2012

Cyrille Béraud ainsi que Diane Mercier nous informent de l'événement Hackons la corruption 2012 qui s'est tenu à Montréal les 10 et 11 novembre 2012.

Organisé par Québec Ouvert, pour la première fois au Québec, des citoyens se sont réunis pour lutter contre la corruption. L'objectif était de créer des outils qui aideront à prévenir la collusion et la corruption au Québec.

On mentionne que lors du hackathon, aucun code source ne fut disponible à la fin de l'exercice. Un membre du CA demande si on ne devrait pas dénoncer publiquement la chose. Finalement le CA décide qu'il vaut mieux ne pas se

brouiller avec les gens de Québec Ouvert.

.03 Commissaire au lobbyisme du Québec

Nous avons reçu un courriel d'Hélène Chabot du Commissaire au lobbyisme du Québec, Direction de la vérification et des enquêtes en voici le texte :

« Bonjour M. Pascot

Auriez-vous la gentillesse de communiquer avec moi. Je désire vérifier si votre organisation est assujettie à la loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme. En 2009, en fonction de la composition des membres, nous avons statué que non. J'aimerais confirmer ce fait de nouveau. »

Daniel Pascot, va s'occuper de communiquer avec Hélène Chabot pour confirmer que FACIL n'est pas assujetti à *Loi pour l'atteinte de l'objectif de transparence des activités de lobbyisme.*

10 DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Il fut convenu que le président et le secrétaire organiseront un sondage Framadate pour fixer la prochaine rencontre à la mi-janvier.

11 CLÔTURE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19 h 30.